



HAL
open science

L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance: la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication

Maomra Jean-Jacques Bogui

► To cite this version:

Maomra Jean-Jacques Bogui. L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance: la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication. 2008. <halshs-00315179>

HAL Id: halshs-00315179

<https://shs.hal.science/halshs-00315179v1>

Preprint submitted on 27 Aug 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

L'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire à l'ère de la société de la connaissance: la difficile intégration des Technologies de l'information et de la communication

Jean-Jacques Maomra BOGUI

CEMIC-GRESIC, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

boguim@yahoo.fr

Mots-clés : Appropriation des TIC, Enseignement supérieur en Afrique, Fracture numérique, TIC et éducation, TIC et enseignement supérieur.

L'ère de la société de la connaissance

La nécessité pour le continent africain de participer de façon pleine et entière à la société de l'information n'est certainement plus à mettre en évidence. Elle représente pour les pays africains un enjeu à la fois social, culturel, économique et politique. On peut relever de nombreux points d'application avec notamment la nécessité de rompre l'isolement et de développer des synergies par le biais du travail collaboratif, de rénover le système de santé et d'enseignement, ou encore de s'inscrire dans les nouveaux courants d'échanges internationaux aux contenus et aux supports de plus en plus virtuels. L'apparition de l'expression « société de l'information » remonte aux années 1970, c'est en 1973 que le sociologue américain Daniel BELL a introduit la notion de société de l'information dans son livre intitulé *vers la société post-industrielle* (BELL 1976) où il avance que celle-ci sera axée sur la connaissance théorique. Il considère que les services fondés sur la connaissance devront devenir la structure centrale de la nouvelle économie et d'une société s'appuyant sur l'information, dans laquelle les idéologies seraient superflues (BURCH 2005).

Le développement de la société de l'information a pour fondement l'ambition d'œuvrer pour une meilleure fluidité de l'information, pour un accroissement de l'accès universel à l'information tout en favorisant une réduction maximale des coûts. Internet s'est développé dans les communautés scientifiques avec pour ambition d'œuvrer pour la disparition des pratiques de cloisonnement. L'idée étant de réussir un partage universel des connaissances, avec pour objectif l'accélération du progrès des idées. Les TIC sont devenues des vecteurs de l'échange universel et font fi de l'autarcie que peuvent générer les frontières entre États ou entre communautés. Le monde ouvert que propose la société de l'information

ou société de la connaissance (terme utilisé en particulier dans les milieux universitaires, comme une alternative jugée préférable par certains à la notion de « société de l'information ») devient dès lors source d'innovations profondes aussi bien communautaires qu'individuelles. Manuel CASTELLS¹ définit cette société de la connaissance comme une société où les conditions de création des connaissances et traitement de l'information ont été en grande partie modifiées par une révolution technologique axée sur le traitement de l'information, la création des connaissances et les technologies de l'information (CASTELLS 2002).

Intégration des TIC dans l'enseignement supérieur

La formation de tous les citoyens est devenue un réel enjeu en ce sens que les TIC sont maintenant présents dans tous les secteurs d'activité. L'éducation nationale et l'enseignement supérieur n'étaient pas véritablement préparés à cette révolution. De manière générale et mondiale, les différentes entités se sont d'abord intéressées aux réseaux (en France on peut évoquer la construction du RENATER²), puis aux logiciels et enfin aux contenus (BLANCHARD,, SALGUES 2003). L'intégration des technologies numériques dans le milieu universitaire va créer une exigence de remise en cause perpétuelle des connaissances, on parlera désormais de « formation tout au long de la vie ». Les technologies numériques vont également permettre le développement de l'autoformation, favoriser l'accès à de multiples et diverses ressources documentaires tout en entraînant des modifications importantes dans le rapport que les individus et les groupes ont avec le savoir. On peut considérer comme une preuve de notre entrée dans une nouvelle ère qui donne à la formation une position centrale dans le développement des sociétés actuelles, le foisonnement de projets de formation ayant recours aux TIC.

En effet, l'enseignement supérieur et notamment les institutions universitaires (qui ont en charge la formation des élites des pays) vont devenir progressivement grandes consommatrices de ces nouvelles technologies et à travers le monde de nombreux plans en faveur de l'intégration des TIC dans les universités voient le jour. L'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur va connaître une évolution assimilable à celle du support imprimé dans le milieu universitaire il y a quelques siècles. De nos jours avec le développement des TIC, le monde universitaire se doit de tout mettre en œuvre pour en tirer le meilleur bénéfice et réduire le décalage qui pourrait s'installer avec les usages avancés que connaît la société civile. Pour ce faire une refondation des modes de fonctionnement des institutions universitaires est inéluctable car les TIC deviennent les principaux vecteurs de l'information

et de la communication à l'ère du numérique. Les institutions universitaires sont confrontées à un changement de paradigme (DOLENCE, NORRIS 1995) qui leur impose une transformation en profondeur. L'âge industriel peu à peu est en voie d'être substitué à l'âge de l'information. Le changement de paradigme essentiel, selon un rapport de la CREPUQ³ publié en mai 1996, c'est que l'on considère l'apprenant comme l'acteur principal du processus d'acquisition des connaissances. L'apprentissage individualisé, la formation « juste à temps » vont désormais profondément peser sur l'organisation de l'enseignement. Avec l'avènement des TIC l'organisation des études universitaires est emmenée à connaître de nombreuses modifications à presque tous les niveaux (pédagogie, admission, inscription, paiement des frais...). Au plan de la pédagogie par exemple, la démarche de l'enseignant devra s'articuler davantage autour de la façon dont l'étudiant apprend plutôt qu'autour de la façon d'enseigner une matière (CREPUQ 1996). L'enseignant se doit désormais de concentrer ses énergies sur l'échange dialectique, en direct ou en différé, et sur l'organisation des ressources informationnelles. Internet va offrir aux étudiants un accès à une masse impressionnante d'informations. Cependant, on s'aperçoit qu'on peut y trouver avec la même facilité et la même importance apparente aussi bien des documents sans grande valeur scientifique délivrant de l'information erronée, que des études tout à fait sérieuses, pertinentes et dignes d'intérêt. C'est en cela que la présence du professeur est très utile, car les étudiants auront besoin d'être guidés par ce dernier qui devra les aider à faire le tri de la documentation recueillie sur Internet et les emmener à prendre conscience de leur intérêt.

À l'instar des pays occidentaux, les pays africains, depuis quelques années ont décidé d'œuvrer pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les établissements d'enseignement supérieur. Il nous semble donc extrêmement opportun, au moment où l'intérêt porté aux technologies de l'information et de la communication (TIC) devient de plus en plus grandissant dans le milieu universitaire ivoirien, de poser le problème des conditions devant être réunies pour une intégration réussie des TIC dans l'enseignement supérieur ivoirien.

Intérêt de l'intégration des TIC dans le milieu universitaire

Aujourd'hui, malgré les inquiétudes liées à la fracture numérique⁴ et à l'excès de privatisation et de commercialisation des données et de l'information scientifique⁵, l'intérêt d'œuvrer pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement supérieur et la recherche reste une question d'actualité. À travers les nombreux textes sur le sujet, on peut répertorier une multitude de raisons militant pour cette

intégration des TIC et le développement de leurs usages dans le milieu universitaire. Le développement de la recherche scientifique est sans doute l'une des principales raisons de l'intérêt qu'accorde le monde universitaire aux TIC. En effet, la recherche scientifique donne lieu à la création de nouvelles technologies et à la production de données et d'informations qui, en tirant parti de ces technologies, peuvent être d'un grand profit pour la société dans son ensemble.

Sir Roger ELLIOT⁶, insiste sur le rôle des scientifiques dans la création des TIC, fondement de la société de l'information :

*La recherche scientifique, l'accès à l'information scientifique libre et illimité à tous les scientifiques, l'amélioration de l'enseignement et de la formation scientifique sont autant d'éléments capitaux pour élever le niveau de compréhension de la science dans le public, si l'on veut que la société soit en mesure de prendre des décisions plus éclairées.*⁷

L'impact des TIC sur la production, l'utilisation et la diffusion du savoir scientifique est considérable. Elles détiennent de nombreuses possibilités de combler la fracture scientifique en facilitant l'intégration des scientifiques nationaux et internationaux dans des réseaux et en fournissant aux décideurs de l'information et des connaissances scientifiques qui les aident à mieux gouverner. Les TIC sont également d'excellents instruments pour faciliter aux scientifiques des pays en développement l'accès aux revues spécialisées, aux bibliothèques, aux bases de données et aux services scientifiques de pointe. Elles présentent aussi l'avantage de pouvoir améliorer la collecte et l'analyse de données scientifiques complexes. Grâce à l'outil Internet, la mise en réseaux électronique mondiale d'universités et de centres de recherche est aujourd'hui possible. En plus d'être un exceptionnel instrument de communication, l'Internet est un véhicule extrêmement riche en information et en données utiles pour l'éducation, la recherche et, en dernier lieu, l'innovation avec ses implications dans le domaine économique. L'esseulement regrettable de bon nombre de communautés scientifiques des pays du tiers-monde, particulièrement celles d'Afrique subsaharienne peut connaître d'une certaine manière une solution grâce à un accès illimité à l'information et aux données scientifiques et par la collaboration internationale.

L'usage d'Internet, de la visioconférence, des Cédéroms, etc. est devenu incontournable dans les établissements d'enseignement supérieur des pays occidentaux. Il faut néanmoins savoir différencier l'outil technique et la méthode pédagogique car on ne saurait imaginer que ce sont les machines qui imposent la pédagogie idoine. Comme le soutient Claudine LANGLOIS (LANGLOIS 1997), directeur du centre AIU / UNESCO d'information

sur l'enseignement supérieur (en 1997), l'avenir des universités dépend de leur capacité d'adaptation à la nouvelle société de l'information et de répondre aux besoins d'un marché professionnel toujours plus exigeant. D'ailleurs de nombreux responsables d'université estiment selon elle que l'utilisation extensive des technologies de l'information est un facteur-clé pour atteindre la plus grande population-cible au meilleur coût. C'est dans ce contexte qu'est apparu le concept d'université « virtuelle » c'est-à-dire une université pouvant offrir ses services à travers des réseaux d'informations.

L'enseignement supérieur et la recherche dans les pays du tiers-monde et notamment en Côte d'Ivoire, peuvent tirer un grand profit de l'intégration des technologies numériques. En effet, si l'on se fie aux conclusions de nombreux textes sur l'état de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne publiés ces dix dernières années, telle que la *Déclaration et plan d'action sur l'enseignement supérieur en Afrique* (UNESCO-BREDA 1997) de l'UNESCO on ne peut que déplorer les nombreuses difficultés que rencontre l'enseignement supérieur dans cette partie du continent, qui l'empêchent de remplir les missions qui lui sont assignés. L'enseignement supérieur ivoirien, comme dans la majorité des pays africains situés au sud du Sahara (hormis l'Afrique du Sud), souffre encore d'un déficit de productions scientifiques, la diffusion et l'accès à l'information scientifique et technique est encore très difficile. Il n'existe pas encore une réelle volonté de favoriser un travail collaboratif entre les enseignants et les chercheurs de la communauté universitaire nationale, ou encore entre ceux-ci et leurs pairs des autres universités africaines ou occidentales ; bien que cela soit inscrit par essence dans le fait universitaire qui n'existe que par l'affirmation d'une communauté « transnationale » d'enseignement et de recherche. L'amélioration de la qualité et la mise à jour régulière des enseignements n'est pas toujours une priorité absolue souvent à cause de certaines pesanteurs sociales qui entraînent une démotivation des enseignants (salaires dérisoires, bibliothèques et laboratoires peu équipés, etc.),

L'intégration des TIC apparaît selon de nombreuses organisations internationales (Banque mondiale, UNESCO, AUF...) intervenant sur des projets de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Afrique comme une solution pouvant permettre aux universités africaines d'atteindre les objectifs que la plupart d'entre elles, se sont fixées avec les dernières réformes que bon nombre d'entre elles ont connues pendant la dernière décennie du siècle précédent. En Côte d'Ivoire plus précisément, dans son discours de présentation de la réforme de l'enseignement supérieur qui a eu lieu en 1995, le ministre Saliou TOURÉ dira à propos des grandes priorités fixées à l'enseignement supérieur ivoirien du 21^e siècle :

Un système d'enseignement supérieur démocratique, dispensant à la fois culture générale et formation professionnelle, largement ouvert sur le monde extérieur, cultivant la diversité, capable de valoriser au mieux les ressources humaines, recherchant en permanence l'excellence, donnant à la recherche une place fondamentale, voila les grandes priorités que nous voulons fixer à l'enseignement supérieur ivoirien du 21^e siècle.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux autres pays du continent, a mis en place quelques programmes dans l'optique de favoriser l'intégration des TIC et le développement de leur usage dans l'enseignement supérieur (projets EAD⁸, RESURCI⁹, DRAGADOS¹⁰, ...).

Situation de l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur ivoirien entre 2003 et 2005

Deux études (enquêtes par guide d'entretien et par questionnaire) que nous avons eu l'occasion de réaliser dans l'enseignement supérieur ivoirien entre 2003 et 2005 nous ont permis de nous rendre compte des difficultés qu'éprouvaient l'enseignement supérieur pour réussir l'intégration des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces études ont été l'occasion d'interroger une trentaine de responsables de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire (Responsables du ministère, Directeurs d'UFR ou de département, Responsables de services informatique et du développement des TIC, etc.), 140 enseignants de l'enseignement supérieur et 1030 étudiants.

Globalement l'enquête que nous avons réalisée en 2003 nous a permis de constater que malgré quelques efforts de l'État pour favoriser l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur ivoirien notamment au niveau des établissements publics on était encore très loin d'avoir atteint les objectifs escomptés notamment lors de la mise en œuvre du RESURCI. On constatait notamment que la plupart des salles Internet mise en place dans les établissements fonctionnaient comme des cybercafés. Les TIC n'étaient quasiment pas intégrés au programme pédagogique des établissements d'enseignement supérieur à l'exception de quelques uns. Par exemple au CED-CI (Centre d'éducation à distance) tous les cours étaient donnés par visioconférence depuis l'étranger, à l'UC-ASM (université canadienne) les responsables affirmaient que dans le cadre d'un partenariat avec l'université du Québec à Montréal (UQAM) certains examens se faisaient par le canal de la messagerie et que tous les travaux des étudiants se faisaient sur ordinateur mis à part quelques examens en mathématiques. La plupart des chefs d'établissements d'enseignement supérieur privés que

nous avons rencontrés au cours de cette enquête se plaignaient de la cherté des connexions Internet et du matériel informatique dont ils souhaitaient la défiscalisation afin de permettre à ces établissements de pouvoir mieux s'équiper. En parcourant les nombreux établissements d'enseignement supérieur du pays on se rendait très vite compte de la vétusté du matériel informatique dont disposaient bon nombre d'établissements publics ou privés qui éprouvaient de grandes difficultés pour assurer le renouvellement de leurs équipements et de leurs infrastructures.

Les enquêtes réalisées en 2005 auprès d'enseignants et d'étudiants ont également permis d'effectuer un certain nombre d'observations. L'une des principales observations que nous avons pu faire concernait l'absence d'une véritable politique de formation des enseignants et des étudiants à l'usage des TIC, dans les établissements d'enseignement supérieur de Côte d'Ivoire. 73,6 % des enseignants affirmaient que leurs établissements ne leur proposaient aucun programme de formation à l'usage des TICE¹¹. Le constat était le même chez la majorité des étudiants qui étaient même très souvent obligés de payer pour avoir accès à Internet dans leurs établissements. Les stages de formation aux TIC pour l'enseignement ou pour la recherche ou encore la mise en place de salles d'autoformation étaient quasiment inexistantes dans les établissements d'enseignement supérieur ivoiriens. Seulement un nombre restreint d'enseignants avait déjà utilisé des logiciels de présentation pour dispenser leurs cours. Ils étaient également très rares les enseignants qui avaient déjà mis un cours en ligne. Par ailleurs, notre étude nous a permis de constater que l'accès aux TIC était beaucoup plus aisé pour les étudiants inscrits dans les établissements privés qui coûtaient en général très chers pour la bourse de l'Ivoirien moyen. Les étudiants des établissements publics, surtout de l'université de Cocody à Abidjan où l'on retrouve pourtant la grande majorité des étudiants ivoiriens disposaient d'un accès aux TIC extrêmement limité. Notre enquête nous a permis de constater que la majorité d'entre eux ne savait même pas l'existence de salles informatiques dans leurs propres établissements. Ils étaient contrairement à leurs homologues des établissements privés très peu nombreux à avoir l'habitude de se connecter à Internet dans leurs établissements. Les étudiants de cet établissement étaient également les moins habitués à faire usage d'Internet pour leurs recherches documentaires, de même qu'ils étaient moins à l'aise que ceux du privé sur les différents systèmes d'exploitation (Windows, Mac et Linux). Ils étaient également moins compétents pour créer des documents avec des outils informatiques. En somme, l'intégration des TIC et leur usage dans le cadre de la pédagogie ou de la recherche étaient encore très loin d'être une réalité dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. Afin de changer cette donne, un certain nombre de conditions

devaient impérativement être au préalable remplies. Nous estimons que globalement le développement des TIC dans l'enseignement supérieur partout dans le monde est tributaire des mêmes conditions. Parmi les plus importantes nous pouvons citer : la volonté d'améliorer la qualité de l'enseignement, la volonté de développer le travail collaboratif et celle d'occuper une place de choix dans la nouvelle économie des savoirs. C'est ainsi que l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire et plus précisément les institutions universitaires de ce pays, en raison de certaines carences inhérentes à un mode de fonctionnement pas toujours très « universitaire », se doivent de remplir en premier lieu ces conditions avant d'envisager l'intégration des nouveaux outils numériques.

Conditions de réussite de l'intégration des TIC

La question des conditions de réussite de l'intégration et du développement de l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur est une question fondamentale en ce sens qu'il est aujourd'hui acquis que :

la seule offre de connexion à un système de communication, fut-il Internet, ne constitue pour personne un gage de bonne pratique informationnelle et cognitive a fortiori scientifique, pas plus que ne lui garantissait la disposition d'un manuel pédagogique sur les rayons de la bibliothèque, ou la diffusion d'un « cours » par voie de télévision ou autre technologie moderne (AKAM, DUCASSE 2002 : 226).

De nos jours, force est de reconnaître que l'Afrique participe très peu à l'effort de recherche international. Dans la plupart des universités en Afrique on peut constater un déficit de productions scientifiques de hautes qualités, le premier responsable des Éditions universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI) n'affirmait-il pas :

Je suis désolé de le dire : les enseignants ne produisent pas. Les rédacteurs en chef de revues sont obligés de faire la cour aux collègues, de leur demander pardon, pour qu'ils donnent leurs articles. C'est honteux ! C'est au moment de présenter le CAMES qu'ils se précipitent ! Il faut qu'on se dise la vérité ! (BAHI 2004 :14)

L'amélioration de la qualité des enseignements semble également par moment loin d'être une priorité absolue. À ce niveau en ce qui concerne le milieu universitaire ivoirien depuis 1990 période à laquelle les enseignants se sont vus raccrochés au statut de la fonction publique¹² on a pu observer un manque de motivation de leur part qui s'est traduit par une baisse de la qualité de l'enseignement et de la recherche. L'engouement pour la « chose

pédagogique » s'est sérieusement effrité à telle enseigne que depuis cette période le taux de participation aux séminaires de l'IREEP¹³ d'Abidjan est en baisse (ZINSOU 2004 :57). La volonté d'œuvrer pour le développement d'un travail collaboratif entre enseignants et chercheurs de la communauté universitaire nationale ou entre ces derniers et leurs homologues des autres pays du continent ou du reste du monde n'est pas clairement affichée. En effet, depuis ces origines l'université a toujours fonctionné en réseau et celle du 21^e siècle ne fait que rendre ceci plus apparent (AKAM, DUCASSE 2002 :234). La démarche collaborative est inscrite par essence dans le fait universitaire qui n'existe que par l'affirmation d'une communauté « transnationale » d'enseignement et de recherche. Le développement d'Internet dans le milieu universitaire aux États-Unis durant les années 1980 est le fruit de l'accompagnement intelligent de la logique intrinsèque, culturelle, de fonctionnement d'une communauté scientifique pour laquelle la production et la transmission des savoirs est la priorité absolue de ses activités, voire même la raison principale de son existence et pour atteindre ces nobles objectifs elles s'en procurent les moyens. Le cyberspace s'inspire par son design et sa modélisation fondamentalement du *modus vivendi* universitaire ce qui est une exigence philosophique, politique et également un gage d'efficacité. L'essentiel pour les universités étant la mise en exergue du paradigme d'une collaboration fondé sur l'affirmation de la nécessité de faire coexister et rendre inséparables les rapports entre information, communication et connaissance. Partant de ce principe on peut estimer que les modèles de pédagogie fondée sur les usages des TIC ne seront en mesure d'atteindre les objectifs qui leurs sont fixés que lorsqu'on les insèrera dans une communauté respectant véritablement les principes universitaires que nous venons d'énumérer. Ce qui malheureusement n'était pas encore tout à fait le cas de l'enseignement supérieur ivoirien pour lequel la réussite de l'intégration et du développement de l'usage des TIC nécessitait une réforme voire une refondation de l'enseignement. En effet, il apparaissait évident au vu l'état de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire de penser que les établissements d'enseignement supérieur n'étaient pas encore préparés à l'intégration des outils numériques. On y observait encore trop d'insuffisances notamment au niveau des projets pédagogiques, des ressources humaines et de la logistique.

Une volonté plus affirmée de rendre l'enseignement supérieur de ce pays plus « universitaire » en faisant de l'amélioration de la qualité du processus pédagogique et de la production permanente de connaissances une priorité absolue est sans conteste une condition fondamentale à une bonne intégration des TIC. Les enseignants et chercheurs ivoiriens doivent arrêter de se comporter uniquement en consommateurs de savoirs produits en occident

sans véritablement apporter de contribution et se donner pour priorité de participer à l'effort de recherche international en privilégiant le travail collaboratif entre eux, mais également avec leurs collègues aussi bien du continent Africain que du reste du monde.

L'intégration et le développement de l'usage des TIC ne pourront se faire avec succès dans l'enseignement supérieur ivoirien qu'avec une implication totale des équipes de direction des établissements universitaires. En effet, il est impératif que les établissements puissent définir une politique concrète en ce sens. L'un des éléments fondamentaux de cette politique doit être la sensibilisation des enseignants. En effet l'enquête que nous avons réalisée en Côte d'Ivoire en avril et mai 2005 nous a permis d'observer qu'il existait très peu d'usages pédagogiques des TIC, le pire c'est que ce sont les enseignants les plus expérimentés et qui ont les grades les plus importants (Maître de conférences et Professeurs) qui accordent le moins d'importance à l'usage des TIC. Sachant que ces derniers sont ceux la même qui sont appelés à occuper les postes de responsabilité au niveau des UFR, instituts et laboratoires il y a vraiment de quoi être sceptique pour l'intégration et le développement de l'usage des technologies numériques dans les universités ivoiriennes. Il est selon nous nécessaire que les équipes de direction des établissements participent activement à la sensibilisation et surtout à la formation des enseignants ce qui n'était pas le cas au moment où nous réalisons notre étude, notre enquête ayant prouvé que très peu de formations sont proposées aux enseignants afin qu'ils puissent acquérir des connaissances en matière de TIC et prendre conscience de l'intérêt que les usages des TIC peuvent avoir dans le processus pédagogique et pour le développement de la recherche. Les services multimédias et les services pédagogiques des établissements devront se charger de cette mission. Pour ce faire une politique d'encouragement des enseignants qui décident d'intégrer les TIC dans leurs enseignements doit être prévue (octroi de primes ou d'heures de disponibilité pour développer du matériel pédagogique). Les enseignants doivent être impliqués totalement à toutes les étapes du processus d'intégration des TIC, à toutes les étapes de la création à la réalisation des produits à diffuser et sensibilisés à leur nouveau rôle de guide ou d'accompagnateurs des étudiants auxquels ils devront apprendre à retrouver l'information pertinente dans le cyberspace. Dans ce contexte l'étudiant est amené à faire preuve d'autonomie dans l'apprentissage et à savoir travailler en groupe. La réception passive de l'information par l'apprenant n'est plus d'actualité, il s'agit plutôt dans ce contexte de favoriser les échanges de points de vues, de développer un esprit critique. Il est clair que ce changement de paradigme qui ne fait plus de l'enseignant le seul détenteur du savoir qu'il diffuse avec parcimonie aux étudiants quelques fois sans même dévoiler ces sources sera très difficile à accepter par bon nombre

d'enseignants dont l'instinct de conservation va certainement se trouver heurté et l'implication des équipes de direction des institutions universitaires face à cette situation ne sera qu'encore plus indispensable. L'intégration des TIC va exiger la révision totale des conceptions pédagogiques. En effet, ce ne sont pas les appareils qui feront les contenus et l'approche pédagogique. Comme l'affirme LEBORGNE-TAHIRI C :

Les pratiques novatrices ne sont pas des transpositions d'anciens documents écrits ou vidéo ; les vertus pédagogiques des nouveaux outils ne seront que celles que les concepteurs et les enseignants y mettront. Donc les premières nécessités sont de revoir outre la formation technologique, la formation didactique des enseignants. (LEBORGNE-TAHIRI 2002 : 213)

Les équipes de direction des institutions universitaires ivoiriennes doivent également œuvrer pour une politique encourageant le développement de contenus originaux, de haut niveau, compétitifs pouvant être diffusés notamment dans l'espace francophones.

Un engagement du gouvernement ivoirien à faire de l'institution universitaire un maillon essentiel du processus de développement devrait se traduire par l'octroi de moyens nécessaires aux établissements d'enseignement supérieur qui doivent jouer un rôle de moteur du développement en formant les cadres compétents et opérationnels pour participer au développement du pays. Le gouvernement de ce pays devra donc consentir à investir un budget conséquent dans le développement des infrastructures de télécommunications nationales afin d'assurer une meilleure qualité des débits de connexions. Il devra également faciliter l'acquisition d'équipements informatiques et multimédias par les établissements d'enseignement supérieur afin que ceux-ci multiplient les points d'accès aux ressources numériques. Il est effectivement anormal que de nos jours la question de la digitalisation, de la numérisation des données crée encore un sentiment de frustration chez les bibliothécaires de certaines UFR ou instituts notamment dans les universités publiques qui accueillent pourtant l'écrasante majorité des enseignants et étudiants du pays.

Le développement de coopérations avec les pays développés pour l'obtention d'équipements de pointes à moindres coûts et d'assistances techniques est une voie à ne pas négliger. La défiscalisation des outils informatiques pour les établissements d'enseignement supérieur est certainement une des conditions qui pourrait faciliter l'accès aux TIC dans l'enseignement supérieur ivoirien. Nous pensons par ailleurs que le projet ivoirien de création d'une zone franche des biotechnologies et des nouvelles technologies de l'information¹⁴ du gouvernement ivoirien s'il se réalise offrira l'opportunité aux institutions universitaires de

noyer des partenariats avec les entreprises du secteur et de pouvoir bénéficier par la même occasion d'une assistance technique de qualité. La fracture numérique qui s'instaure entre l'écrasante majorité d'étudiants fréquentant les universités publiques issus pour la plupart de milieux défavorisés et leurs homologues de certaines universités ou grandes écoles internationales privées issus pour la plupart de familles aisées doit être combattues. En effet, les TIC doivent cesser d'être perçus comme un luxe auquel seule une partie de la population estudiantine à droit. Le gouvernement ivoirien devra mettre tout en œuvre pour permettre aux universités publiques de rattraper leur retard en les aidant à faciliter l'accès de ces outils numériques aux étudiants qui ne doivent surtout plus être contraints de payer pour y avoir accès. En effet comme on peut aisément le constater en navigant sur le site Internet de l'université de Cocody (www.ucocody.ci) les formations aux usages des logiciels bureautiques, multimédias et autres dans la salle Internet de cet établissement sont payantes tout comme l'accès à Internet. Il en est de même pour la salle Internet du campus numérique de l'AUF dont le centre de documentation pendant de nombreuses années n'était réservé qu'aux étudiants de troisième cycle.

L'adoption du système LMD

Nous ne saurions terminer notre propos sans évoquer la dernière initiative actuellement en cours dans l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest, qui devrait selon de nombreux experts favoriser une véritable intégration des TIC dans l'enseignement supérieur dans les pays de cette sous-région du continent africain.

L'adoption du système LMD dans les universités d'Afrique occidentale à l'initiative du RESAO¹⁵ va nécessiter une profonde transformation du mode de gestion des universités. Une analyse du système actuel révèle que les services de scolarité des universités d'Afrique de l'ouest dans la majorité des cas ne s'occupent que de l'inscription des étudiants à la rentrée universitaire et de la délivrance des diplômes à la fin des études. Ils se soucient peu du suivi et de l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours universitaire. L'absence de véritables systèmes d'information de gestion dans les institutions universitaires ouest-africaines justifie cette situation. La mise en place de systèmes d'information de gestion va s'avérer impératif dans le cadre de la réforme LMD (UEMOA 2005). Les systèmes d'information de gestion qui sont rendus possibles par la généralisation des usages des TIC sont des instruments indispensables à la gouvernance des institutions et du système d'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du régime LMD. On peut donc imaginer que l'adoption de cette réforme devrait marquer le début d'une véritable intégration

et du développement de l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur ouest-africain en général, ivoirien en particulier. La sensibilisation et la formation des équipes de direction des établissements d'enseignement supérieur ivoiriens à l'usage des TIC pour la gouvernance universitaire que devrait entraîner l'intégration du système LMD, devrait également avoir pour corollaire un développement de l'usage des TIC dans le cadre de la pédagogie et de la recherche. Souhaiter le développement des TIC dans les activités pédagogiques et de recherche alors que leur présence est quasiment inexistante dans la gestion administrative des établissements nous semble un vœu pieux.

Notes

1. Né en 1942 à Barcelone, il est professeur de sociologie et de planification urbaine et régionale depuis 1979 à l'Université de Berkeley en Californie. Auteur de la trilogie : *L'ère de l'information*. Parue aux éditions Fayard.
2. Le Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche.
3. Conférence des Recteur et Principaux des Université du Québec.
4. La fracture numérique désigne le plus souvent l'inégalité d'accès aux technologies numériques. Cette inégalité est fortement marquée entre les pays développés d'occident et les pays du Sud, dits en voie de développement.
5. *Rapport succinct du Symposium international sur l'accès libre et le domaine public dans les données numériques et l'information pour la science*, 10-11 mars 2003, organisé en concertation par l'UNESCO, le CIUS, CODATA, les académies nationales des États-Unis et le ICSTI, ainsi que de l'Atelier sur la science dans la société de l'information, 12 mars 2003, co-organisé par l'UNESCO, le CIUS et CODATA.
6. Président du Bureau exécutif du Conseil international pour la science (CIUS) en 2003.
7. Allocution d'ouverture de Sir Roger Elliot, du CIUS, à l'Atelier UNESCO/CIUS/CODATA sur *La science et la société de l'information*, 12 mars 2003, au siège de l'UNESCO, à Paris.
8. Éducation à Distance.
9. Réseaux de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en Côte d'Ivoire.
10. Programme de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Espagne dont l'objectif était de permettre l'équipement des universités publiques en matériels informatiques et de permettre aux enseignants ivoiriens d'acheter des ordinateurs portables à moindre coût (pas plus de 150 euros).

11. Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.
12. En 1975, le gouvernement ivoirien pour encourager les intellectuels à aller à l'enseignement a procédé au décrochage de la fonction enseignante du statut général de la fonction publique ce qui permit aux enseignants d'obtenir des salaires conséquents et de bénéficier de la gratuité du logement. En 1990, en raison de la crise économique le gouvernement ivoirien dans son plan d'ajustement structurel a jugé utile de revenir sur cette décision. Il faut néanmoins noté que depuis 2002 les dirigeants ivoiriens ont décidé de remettre en vigueur la mesure de décrochage décidée en 1975.
13. L'Institut pour la recherche, d'expérimentation et d'enseignement en pédagogie
14. La zone franche de la biotechnologie et des technologies de l'information, comme son nom l'indique, est spécialement consacrée à la biotechnologie et aux TIC. La première est prévue à Grand-Bassam sur un espace de 300 hectares extensibles à 500 hectares. Les principales activités des entreprises qui s'y installeront sont, entre autres, la conception, la fabrication et l'assemblage de produits informatiques, de télécommunications, d'audiovisuels, de produits biotechnologiques (médecine, pharmacie, agro-alimentaire, énergie, environnement, industries, mines...).
15. Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest.

Bibliographie

- AKAM N, DUCASSE R. 2002, *Quelle université pour l'Afrique ?*, Pessac : MSHA. (Ouvrage collectif).
- BAHY A., 2004, *Étude sur les TIC et les pratiques de recherche d'information chez les enseignants et chercheurs universitaires ivoiriens*, Université de Cocody à Abidjan, UFR Information, communication et arts.
http://www.codesria.org/Links/conferences/el_publ/AGHI_Bahi.pdf (Consulté en août 2007)
- BELL, D., 1976, *Vers la société post-industrielle : essai de prospective sociologique*, Paris, Robert Laffont.
- BLANCHARD M., SALGUES B, 2003, *Sommet mondial sur la société de l'information : Quelques réflexions*, Institut National des télécommunications.
<http://www.salgues.com/wsisdiplomatie.htm>.
- BURCH S., 2005 : 50-71. « Société de l'Information/Société de la connaissance », *Enjeux de mots*, Caen : C&F Éditions. [http : vecam.org/article516.html](http://vecam.org/article516.html).
- CASTELLS M., 2002 « *La dimensión cultural de Internet.* » Universitat Oberta de Catalunya. <http://www.uoc.edu/culturaxxi/esp/articles/castells0502/castells0502.html>

- CREPUQ, 1996, *Rapport sur le développement des nouvelles technologies de l'information et des communications dans le réseau universitaire Québécois*.
<http://crepuq.qc.ca/tic/TIC.html> (consulté en janvier 2002)
- DOLENCE M., NORRIS D. M., 1995, *Transforming Higher Education, Society for College and University Planning*.
- LANGLOIS C., 1997, « les universités et les Technologies de l'information et de la communication : Problèmes et stratégies. » Paris : AIU/UNESCO.
http://www.unesco.org/iau/fre/tfit_reports_fr.html. (Consulté en novembre 2002).
- LEBORGNE-TAHIRI C., 2002, *Universités et Nouvelles Technologies en Afrique de l'ouest francophone : Passé, présent, et avenir*, Dakar : Bureau régionale de l'UNESCO à Dakar (BREDA).
- REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 1995, *La réforme de l'enseignement supérieur : Innover pour réussir*, Abidjan : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.
- UEMOA., 2005, *Étude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA. Phase II. Rapport final*. <http://www.uemoa.int/Publication/2005/RapportEnsSupPII.pdf>
- UNESCO, 1997, *Déclaration et plan d'action sur l'enseignement supérieur en Afrique*, adoptés par la Consultation régionale de la région Afrique, préparatoire à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. UNESCO-BREDA.